

La fondation de famille

dans le droit liechtensteinois

par Bruno B. Gùggi, docteur en droit, Vaduz

ALLGEMEINES TREUUNTERNEHMEN
VADUZ, PRINCIPAUTÉ DE LIECHTENSTEIN

Table des matières

Avant-propos.	3
1. La définition de la fondation.	4
2. La constitution de la fondation.	5
3. La désignation de la fondation.	7
4. Le but de la fondation.	9
5. Le capital de fondation.	11
6. Les organes de la fondation.	13
a) Le fondateur.	13
b) Le conseil de fondation.	14
c) Le curateur.	18
d) Les collateurs.	18
e) L'organe de contrôle.	19
f) Le représentant légal.	20
7. La comptabilité.	21
8. Révocation, liquidation et radiation.	22
9. La surveillance.	23
10. La jouissance de la fondation.	24
11. Résumé. „).	29
12. Régime fiscal.	32
a) L'imposition de l'affectation.	32
b) L'imposition de la fondation.	33